



BELMÈRE (Lucien)

Châlons 1876-1879

MEMBRE BIENFAITEUR

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE 1908 A 1909

Décédé le 28 juin 1929

AVIS IMPORTANT

LE COMITÉ remercie nos Camarades auteurs de notices nécrologiques qui se sont astreints aux compressions que nous avons demandées dans la rédaction de celles-ci, en vue de réduire autant que possible les frais très élevés des travaux d'imprimerie.

Il insiste pour que cette compression soit rigoureusement observée, afin d'éviter aux services de la Société le travail souvent long que nécessite la mise au point de toutes les communications, pour leur insertion au « Bulletin administratif ».

Lesdites notices, sauf exception lorsqu'il s'agit de Camarades notoirement éminents, ne doivent pas comporter plus d'une demi-page environ du bulletin, ce qui correspond à peu près à trente lignes de caractères machine à écrire, format in-4°.

Toute notice qui ne serait pas ainsi présentée serait retournée à son auteur avec prière de condenser lui-même son texte.

LUCIEN BELMÈRE

Châlons 1876.

ANCIEN PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ,

MEMBRE BIENFAITEUR.

Aux deuils successifs qui marquent si douloureusement déjà, pour notre Société, l'année 1929, et en tête desquels s'inscrivent la disparition de notre ancien président BIZET, des camarades DELORME et ROGER, membres du Comité, vient s'ajouter la perte prématurée de Lucien BELMÈRE, que nous avons eu le grand chagrin d'accompagner à sa dernière demeure, le 2 juillet dernier.

Le cercueil, qui disparaissait sous les couronnes, fut accompagné, tant à l'église qu'au cimetière, par une assistance très nombreuse, comprenant beaucoup de nos Camarades. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. NARDON, directeur de l'École d'Arts et Métiers de Paris, inspecteur général de l'Enseignement technique; DUJARDIN, des Établissements Tosi-Dujardin; E. PANTZ, ancien président, et Ch. WITTMANN, président de notre Société; HERBERT (Ang. 1871), président de notre Groupe des vétérans; DELPHIEU, délégué de la promotion Châlons 1876.

Quatre discours, que nous reproduisons plus loin *in extenso*, furent prononcés sur la tombe de notre regretté ancien président.

Nous ne nous appesantirons pas ici sur les étapes successives de la carrière de M. BELMÈRE, ni sur le rôle rempli par lui dans les diverses fonctions qu'il occupa pour notre œuvre de camaraderie : le discours très documenté du président WITTMANN retrace son action d'une façon suffisamment détaillée pour permettre d'en juger toute l'importance.

Nous dirons simplement de Lucien BELMÈRE qu'il fut, à deux reprises différentes, dans des circonstances difficiles (la première fois au lendemain de la présidence JOUBERT, animée par un homme de grande valeur et féconde en résultats; la

deuxième fois, en pleine période de guerre, au moment où il fallait multiplier les démarches pour obtenir que chacun fût mis à la place qui logiquement devait être la sienne, ce qui ne se faisait pas toujours aisément), le vaillant porte-drapeau de notre Société, avec toute la fermeté, toute la clairvoyance et tout l'esprit de décision nécessaires.

Il avait à la fois le jugement rapide et positif de l'homme de grandes affaires qu'il était depuis de longues années, et l'esprit profondément traditionaliste de nos Écoles, auxquelles il resta toujours passionnément attaché. Avec cela, homme de conscience et de devoir au plus beau sens du mot; travailleur infatigable; c'était plus qu'il n'en fallait pour lui permettre de supporter sans faiblir la lourde charge qu'il avait accepté de recueillir, et de la remplir avec distinction. Soldat d'une cause qu'il défendit de toute sa conviction, il quitta la présidence après une année d'exercice, en février 1918, époque où se faisaient jour, au Comité, des vues nouvelles touchant la direction de la Société, et qu'il ne partageait pas entièrement. Il emportait, dans sa retraite, les regrets de beaucoup de nos sociétaires et la profonde estime de tous.

Peu après d'ailleurs, la Société faisait appel de nouveau à son ancien président, pour diriger les travaux de la Commission des prêts, œuvre naissante au service de laquelle — désireux qu'il avait été, toute sa vie, de faciliter les jeunes au début de leur carrière — M. BELMÈRE mit tout son cœur et toute son activité. Il fit mieux encore; par une donation qui le rangeait au nombre de nos membres bien-faiteurs, il versa à la Caisse de prêts un capital produisant une rente annuelle de 500 francs, apportant ainsi une contribution effective importante à cette œuvre naissante, dont il surveillait le développement avec sollicitude. Assidu à cette tâche, qu'il dirigeait avec autant de méthode que de dévouement, on le trouvait encore, peu de mois avant sa mort, présidant fidèlement les séances de cette Commission. Et le jour où nous ne le vîmes plus, nous sentîmes bien que ce grand travailleur était vraiment au bout de ses forces.

Au souvenir reconnaissant que nous garçons de l'éminent serviteur de la Société que fut Lucien BELMÈRE, à l'hommage ému que nous apportons à sa mémoire, se joint l'immense regret que nous éprouvons à voir se terminer trop tôt une carrière qui faisait honneur autant à notre groupement qu'à l'homme lui-même. M^{me} BELMÈRE et sa famille, sa fille M^{me} Chassaing, nos bons camarades Raymond BELMÈRE (Lille 1910) et Pierre CHASSAING (Châl. 1900) voudront bien trouver ici l'expression de toute notre sympathie attristée et respectueuse. Le deuil qui les frappe est aussi le nôtre.

DISCOURS DE M. WITTMANN

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

MESDAMES, MESSIEURS,

MES CHERS CAMARADES,

Une fois de plus, voici que l'impitoyable mort enlève à notre Société des Anciens Elèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers, l'un de ceux qui comptent parmi les meilleurs et les plus dévoués de ses membres.

La douloureuse mission m'échoit d'apporter sur la tombe de Lucien BELMÈRE, qui fut, à deux reprises différentes, porté par la confiance de ses Camarades à la présidence de ce groupement, l'hommage profondément attristé de plus de treize

mille sociétaires, qui connaissaient sa belle activité et qui espéraient le garder longtemps encore parmi eux.

L'éminent Camarade dont nous déplorons aujourd'hui la disparition, était entré à l'École nationale d'Arts et Métiers de Châlons en 1876; il en sortait en 1879, et presque aussitôt offrait ses services à l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur du Nord de la France, à laquelle il appartient pendant dix ans.

Mettant à profit l'expérience consommée des machines et des chaudières qu'il avait acquise dans ce poste, il prenait alors celui de chef de service de la production de la vapeur et de la force motrice à la raffinerie Say, puis devenait, peu après, ingénieur à la Maison Dujardin et C^{ie} à Lille, à laquelle il devait donner, dans le Nord d'abord, puis à Paris, une fidèle collaboration de premier plan jusqu'au total épanouissement de sa carrière.

C'est seulement vers la fin de la grande guerre, en effet, que M. BELMÈRE quitta cette importante maison de constructions pour se consacrer à l'administration de différentes sociétés auxquelles, il y a quelques mois à peine, il donnait encore tous ses soins.

Dans cette vie de travail soutenu, où notre Camarade déploya de bonne heure ses hautes qualités techniques et commerciales, il avait su faire une large place à la camaraderie. Son travail l'avait mis, dès le début, en rapport avec beaucoup de nôtres, et sa sollicitude éclairée le porta bientôt vers toutes les questions intéressant notre Société. C'est ainsi qu'on le voit, dès 1891, et comme simple sociétaire, s'occuper activement de la question, alors à l'étude, des commissions régionales, de leur avenir, de leur mode de fonctionnement.

Au Congrès de 1906, notre regretté président JOUBERT, qui savait juger les hommes, a pu dire de lui :

« La candidature de BELMÈRE (en 1903) a été une surprise dont tous nos Camarades ont été heureux. Il arrivait de Lille, habitait Paris depuis peu, et tous ont été enchantés de voir un sociétaire venant des départements, apporter son concours au sein du Comité.

« Ses collègues ont tellement été satisfaits de sa collaboration active que, bien que ce soit son premier stage au Comité, ils l'ont nommé vice-président au bout de deux années. »

Le Comité de 1907 en faisait à nouveau un vice-président. Appelé plus d'une fois, au cours de l'exercice, par suite de la santé chancelante du président JOUBERT, à occuper le fauteuil présidentiel, il se trouva tout naturellement désigné pour prendre celui-ci l'année suivante.

Il devait garder deux ans cette présidence, et s'y faisait apprécier pour son autorité et sa netteté de vues, pour la compétence qu'il montra dans les questions les plus variées. C'est ainsi qu'on le vit, au cours de ses deux premiers séjours au Comité :

En 1903 : rapporter la question de la création d'une médaille-récompense pour les commissions régionales.

En 1904 : étudier, et faire aboutir, l'ouverture d'un concours pour rechercher les moyens pratiques de résoudre le placement des anciens élèves.

En 1905 : proposer et réaliser la constitution d'une commission de placement.

La même année, à côté de notre camarade Jules RAMAS, il prend une part active à la si importante question de revision de nos statuts et règlement. Il se préoccupe de conserver à notre Société, dans le Conseil supérieur de l'enseignement technique, une proportion satisfaisante de nos Camarades.

Sa présidence, en 1908 et 1909, fut riche de travail et de faits à l'honneur de notre Société.

Il fait entendre, avec toute la fermeté nécessaire, en maintes circonstances mémorables, la grande voix de cette dernière :

A l'inauguration du monument GOUBERT, pour redire la vie douloureuse du génial inventeur, un de nos Camarades ;

A nos banquets, pour exprimer au ministre toutes nos craintes touchant l'externat dans nos Écoles, et pour appeler son attention sur la façon dont y est délivré le diplôme d'ingénieur.

Nous le voyons constamment accorder une sollicitude particulière à la question des bourses pour complément d'études ; donner, en un mot, son attention la plus passionnée à la formation des jeunes générations d'ingénieurs des Arts et Métiers.

Au reste, il avait été nommé membre du Conseil de perfectionnement de l'École de Paris ; et il s'acquitta toujours avec grand dévouement, jusqu'à la fin de sa vie active, de ces hautes fonctions.

Ses multiples efforts, et les services par lui rendus, sont récompensés en janvier 1910 par la croix de chevalier de la Légion d'honneur, et Lucien BELMÈRE quitte la présidence un mois après, ayant bien mérité de notre Société, retournant modestement à son travail dans l'industrie.

Arrivent les tragiques événements de 1914. Les douloureux mois de guerre se succèdent, et l'esprit de camaraderie de notre ancien président trouve, dans les soucis du moment, à alimenter son besoin d'activité. Il fait, en octobre 1925, une communication au Comité sur « *Les méthodes à employer après la guerre pour la transformation de l'industrie française* ».

Il écrit, peu de temps après, dans sa déception de ne voir utiliser qu'incomplètement les Ingénieurs des Arts et Métiers par les services de la défense nationale, sa brochure : « *Les Gadzarts pendant la guerre, ce qu'ils ont fait, ce qu'ils auraient pu faire* » ; et ces quelques pages de vérité montrent avec quelle maîtrise il possédait la question.

En février 1917, en pleine tourmente, on fait appel à son dévouement pour reprendre la présidence.

Il la garda un an, multipliant les démarches, intervenant pour l'utilisation de nos Camarades dans l'aéronautique militaire, pour leur nomination comme officiers à titre temporaire, cherchant enfin, par tous les moyens, à faire que nous puissions donner au pays menacé le maximum de nos services.

Une fois encore il se révéla, dans ce poste d'honneur, le lutteur infatigable, dévoué aux intérêts de tous.

En 1923, après la constitution de la Commission des prêts, celle-ci se souvint de la prédilection qu'avait montrée BELMÈRE pour l'œuvre de formation des jeunes et pour leurs études complémentaires ; elle lui offrit sa présidence. Il reprit alors mensuellement son service, comme un membre du Comité en activité, et seule la maladie cruelle qui l'emporte aujourd'hui vint l'interrompre, il y a quelques mois, dans cette dernière manifestation de son dévouement à notre œuvre.

Ainsi, toute sa vie, notre distingué Camarade nous donna, sans ostentation, silencieusement pour ainsi dire, mais avec une ténacité et une régularité admirables, en bon Camarade, en vrai fils de ce Nord auquel il appartenait et où il avait commencé sa carrière, le meilleur de son énergie, de sa solide affection et de son expérience ; et nous avons le droit d'espérer que nous pourrions long-temps encore recourir à ses sages conseils.

A son épouse dévouée, qui pendant des mois lui prodigua ses soins attentifs et

affectueux, pour lutter contre la maladie et la mort; à sa fille bien-aimée, à nos camarades Raymond BELMÈRE et CHASSAING, son fils et son gendre, à toute sa famille éplorée, nous exprimons l'espoir que les multiples témoignages de sympathie apportés autour de ce cercueil adouciront un chagrin que nous sentons immense et que nous partageons.

A vous, mon cher président BELMÈRE, à vous que nous ne verrons plus dans la maison de camaraderie où votre activité était restée si vivante, j'apporte notre adieu désolé.

Votre souvenir ne périra pas, car vous nous laissez comme vos grands devanciers dans l'œuvre fraternelle que nous poursuivons, le plus précieux des réconforts : l'exemple!

Adieu, cher Camarade, adieu!

DISCOURS DE M. DELPHIEU

DÉLÉGUÉ DE LA PROMOTION CHALONS 1876.

A la famille si cruellement éprouvée de Lucien BELMÈRE, j'ai l'honneur d'apporter les douloureuses condoléances de ses Camarades de promotion.

J'en dépose respectueusement l'expression attristée aux pieds de sa veuve, frappée dans une affection si tendrement et si constamment affirmée, de ses enfants et petits-enfants, dont le cœur déchiré souffre si profondément, à celles et à ceux qui ont entouré de si touchantes attentions celui que nous pleurons avec eux.

MESDAMES,

MESSIEURS,

Ces sentiments de camaraderie, pratiqués si assidûment et dans une mesure si étendue par notre ami Lucien BELMÈRE si regretté, ses Camarades de promotion les ont vu naître au cours d'une intimité de trois années de vie commune. Ces sentiments n'ont fait, depuis, que se développer, et une voix particulièrement autorisée vous a dit avec quelle intelligente générosité.

Cinquantes années écoulées depuis la dispersion de la promotion n'ont fait qu'affirmer, au cœur des compagnons d'études de Lucien BELMÈRE, l'amitié nouée à l'école.

C'est ce qui leur permet de prétendre, que plus profondément qu'aucun Gadzarts, ils sentent l'immensité de la perte de l'un des plus dévoués d'entre eux, de celui dont ils goûtaient la ferme droiture et la gaieté souriante et cordiale.

Puissent les générations successives de Gadzarts puiser un précieux exemple dans l'existence si bien et si honorablement remplie de Lucien BELMÈRE.

Au nom de tes Camarades de promotion, je t'adresse, mon cher ami, un adieu profondément ému.

DISCOURS DE M. A. CHAPELARD (Châl. 1897)

DIRECTEUR COMMERCIAL DE LA SOCIÉTÉ TOSI-DUJARDIN.

MESDAMES,

MESSIEURS,

MES CHERS CAMARADES,

Pendant plus de vingt ans, Lucien BELMÈRE a été un des principaux collaborateurs de la Maison Dujardin.

Voici une toute petite mention qui peut passer inaperçue dans la relation

d'une vie aussi féconde et aussi bien remplie que celle de notre cher président.

C'est pourtant cette phrase que je veux rappeler, pour tâcher d'exprimer tout ce qu'elle contient de travail et de dévouement d'une part, d'affectueuse estime et d'admiration de tous ceux qui ont vécu à côté de lui les heures de lutte, les heures au cours desquelles des difficultés momentanées n'étaient pour BELMÈRE qu'un tremplin pour des triomphes nouveaux.

Car c'est un lutteur et une belle volonté que nous pleurons aujourd'hui.

Ces qualités l'avaient fait distinguer par M. A. DUJARDIN, alors que, dans le plein épanouissement de la jeunesse, BELMÈRE était prêt à donner sa mesure.

Dans la région du Nord, d'abord, puis à Paris depuis 1900, il a su porter toujours plus haut le drapeau qui lui avait été confié, et acquérir à la fois une renommée bien justifiée avec la grande sympathie de tous ceux qui travaillaient avec lui.

D'autres vous diront, mieux que moi, les succès qui ont marqué la carrière de M. BELMÈRE depuis que la confiance de ses amis l'avait appelé à de hautes fonctions dans l'administration de nombreuses sociétés.

Je ne veux ici que lui dire combien son exemple a été fécond, et combien notre cœur saigne de savoir définitivement éteinte la flamme qu'il savait si bien communiquer à tous.

Je suis à la fois l'interprète de M^{me} veuve DUJARDIN et de sa famille, de tous les collaborateurs de la Maison et de tous les Gadzarts qui l'aimaient, pour dire à BELMÈRE un dernier adieu, et remercier encore ce vaillant de son dévouement et de sa bonté.

Qu'il me soit permis en cet instant, madame BELMÈRE, de joindre votre nom à celui de votre cher mari, et de vous assurer respectueusement de la grande part que nous prenons à votre affreuse peine.

Plus que tous les autres, ceux qui ont travaillé près de BELMÈRE le pleurent, et nous souhaitons que ces tristes consolations, jointes aux soins dont vous entourent vos chers enfants et vos petits-enfants, vous aident à supporter cette terrible épreuve.

DISCOURS DE M. SOISSON,
ADMINISTRATEUR DES ÉTABLISSEMENTS NODER.

Qu'il soit permis aux collaborateurs de M. BELMÈRE au Conseil d'administration des Établissements NODER, dont il était le président, d'apporter à leur tour sur cette tombe un juste tribut d'affectueuse estime et de regrets émus.

Il vous a déjà été dit quel vide laissera la disparition de cet homme de bien dans les sphères diverses où s'était exercée son activité, où s'étaient manifestés son inlassable dévouement et la clarté d'un esprit particulièrement judicieux.

Le nombre de ceux qui viennent en porter ici le témoignage, en cette heure cruelle, montre bien le rayonnement qui se dégageait de sa personne, et l'impression de confiance, d'estime et d'attrance qu'il exerçait dans les milieux qui ont marqué les étapes d'une vie particulièrement bien remplie.

Je voudrais tout simplement ici, parlant au nom de ceux qui eurent la bonne fortune de travailler à ses côtés dans un Conseil d'administration dont il était hier encore le président aimé, écouté et respecté, dire aussi le vide qu'il laisse au milieu de nous.

Je voudrais rappeler le charme de ses relations, la gravité et l'aménité de son accueil, la confiance affable de son autorité.

Ce que nous regretterons, ce n'est pas seulement l'opportunité judicieuse de ses avis, les ressources de son esprit souple et fécond, c'est aussi l'affectueuse collaboration et le dévouement cordial d'un président que nous aimions; son souvenir restera vivace parmi nous.

Nous adressons à M^{me} BELMÈRE et à toute sa famille l'expression émue de notre sympathie respectueuse et nos condoléances les plus attristées.